

Pépinière- Horticulture

Juillet 2011 - Bulletin n°03, page 1

Chrysanthème

Thrips

Les dernières boutures de chrysanthèmes viennent d'arriver depuis la semaine précédente chez un producteur. Ces boutures ont été repiquées dans leurs pots définitifs depuis cette semaine puis placées sous serre ou tunnel.

Chez tous les autres producteurs, les boutures sont repiquées depuis un mois au moins.

Pucerons

Les pucerons sont toujours visibles sur les plantes chez un producteur : les fréquences d'attaque se maintiennent à un niveau faible et donc acceptable.

Chez un autre producteur, la forte fréquence de détection a nécessité une intervention chimique il y a une semaine.

Chez un troisième horticulteur, les pucerons présents sur les plantes adventices ont été maîtrisés par un lâcher de prédateurs des pucerons.

Il faut continuer la surveillance des populations de pucerons qui sont susceptibles de se multiplier rapidement avec le temps chaud favorable à cet insecte.

Les premiers thrips viennent d'être détectés chez deux producteurs : les symptômes des piqûres sont bien visibles sur les feuilles.

Les populations se sont développées très rapidement puisque les insectes n'étaient pas présents la semaine passée.

Le temps chaud actuel est très favorable à l'expansion des individus d'autant plus que les plantes repiquées étaient sous serre ce qui augmente encore le risque d'attaque par les thrips.

Chez un des deux producteurs, les plantes sont en train d'être sorties à l'extérieur sauf celles conduites en PBI (Protection Biologique Intégrée) qui restent sous serre. Les auxiliaires vont être mis en place la semaine prochaine.

Ces ravageurs doivent être surveillés très attentivement puisque le niveau de risque est maximum actuellement.

Maladies

Aucune maladie n'est signalée dans le réseau actuellement.



symptômes sur feuilles suite aux piqûres de thrips (FREDON Auvergne)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses, attribués au financement du plan Ecophyto 2018.